

l'inflation n'aide qu'une personne au Canada, et c'est le ministre des Finances. Mais c'est là une aide de mauvais aloi; il peut simplement balancer ses comptes et créer un budget presque équilibré, en affaiblissant le pouvoir d'achat de notre dollar. Ainsi, le ministre peut solder les dettes de l'an dernier avec moins de dollars réels. De fait, on joue avec l'argent du contribuable de façon moins qu'honnête, afin d'équilibrer le budget.

• (2.10 p.m.)

Quand le gouvernement conservateur était au pouvoir, on s'élevait à cor et à cri contre les budgets équilibrés par des ressources de Trésorerie, mais du moins cette formule était une façon honnête d'administrer les finances du pays. L'inflation dépouille tous les Canadiens, et le seul bénéficiaire est le ministre des Finances, qui solde ses comptes. Elle aide le ministre en lui assurant une bonne publicité, puisqu'il équilibre ses comptes, mais c'est à peu près tout. Voilà ce qui est arrivé l'an dernier.

Quel avertissement le gouverneur de la Banque du Canada nous a-t-il donné dans son discours de Rome? Je voudrais citer à ce sujet un extrait paru dans le *Journal d'Ottawa* du 10 novembre 1966. Le gouverneur de la Banque du Canada avait pris la parole à une réunion de banquiers italiens et internationaux.

Voici ce qu'il a dit à cette occasion:

Le thème principal de ma conférence est celui-ci. Aujourd'hui, les banquiers sont autant des fonctionnaires que des banquiers. Leur rôle est d'utiliser un des instruments de politique de l'État pour réaliser les objectifs économiques de la collectivité.

Il a ajouté:

L'inflation est, au début, bien accueillie. Elle engendre un sentiment d'activité et de bien-être qui porte les gens à ne pas trop s'interroger sur l'avenir.

Le gouvernement actuel, par l'intermédiaire du ministère des Finances, a permis l'accroissement de la masse monétaire à un rythme rapide. Il l'a fait parce qu'il voulait créer au Canada l'impression d'une économie en plein essor. En effet, il se proposait de déclencher des élections en 1965, croyant qu'il serait réélu avec une forte majorité. Cette tentative a échoué; mais elle a provoqué l'inflation. Quel langage le gouverneur de la Banque du Canada tient-il dans son rapport annuel? En voici un extrait:

Des tendances divergentes, comme celles qu'il nous a été donné d'observer récemment, dans l'évolution des coûts et de la productivité, ne sauraient persister longtemps sans nuire sérieusement à notre économie.

[M. Horner (Acadia).]

Voici maintenant un extrait d'un article paru dans le *Journal d'Ottawa*, le 15 mars 1967:

Il me semble évident que depuis deux ans, nous avons surchargé l'économie.

Voilà le mot clé: «Surchargé». Le ministre des Finances, qui doit tenir les cordons de la bourse du gouvernement, a permis aux dépenses gouvernementales d'augmenter de 20 p. 100. Cette hausse énorme ne contribuera pas à résoudre nos problèmes actuels. Pour établir combien le ministre des Finances et le gouvernement actuels sont irréfléchis, ce qui est bien évident d'ailleurs, dans le bill à l'étude, le gouverneur de la Banque du Canada poursuit, comme en fait foi cet article paru dans le *Journal d'Ottawa*, le 15 mars dernier:

Il semble que les gouvernements se soient toujours plaints de ce dilemme. Mais il y a un autre moyen: réduire les dépenses...

Tous les contribuables canadiens exhortent les gouvernements à réduire leurs dépenses. Les impôts enlèvent aux Canadiens tout stimulant pour travailler et produire davantage et, à la longue, ils nous empêcheront de soutenir la concurrence internationale. Mais le gouvernement actuel impose de nouveaux impôts causant une inflation qui nous enlèvera notre position compétitive internationale. L'article cite ensuite un moyen bien simple pour le ministre des Finances de tenir les cordons de la bourse:

Peut-on croire que le gouvernement était sincère en essayant de réduire les dépenses, alors que le budget des dépenses indique que Radio-Canada, par exemple, obtiendra 29 millions de dollars supplémentaire soit 25 p. 100 de plus?

Nous avons beaucoup entendu parler des téléviseurs couleur. Nous ne savons pas où ils sont passés, mais ils ont été payés avec l'argent des contribuables. Dans les crédits de cette année, nous constatons une augmentation de 25 p. 100 concernant Radio-Canada, et ce n'est qu'un aspect des dépenses fédérales. Examinons la loi sur les banques et comment elle essaie de résoudre ces problèmes. La Commission Porter a déclaré, il est vrai, qu'on devrait supprimer le plafond du taux de l'intérêt. Mais elle a également demandé que les institutions parabancaires relèvent des dispositions de la loi sur les banques, ce que ne prévoit pas ce projet de loi. La Commission a recommandé de relever le plafond de l'intérêt pour permettre aux banques à charte de prêter des fonds à un taux d'intérêt plus favorables; elles voulaient améliorer leur situation concurrentielle par rapport aux institutions parabancaires. C'est l'éternel: «passez-moi la casse et je vous passerai le séné.»